

# ESCALE

ÉCHANGES SOLIDAIRES DE COLLECTIFS  
D'ACCOMPAGNEMENT LOCAUX EN EUROPE



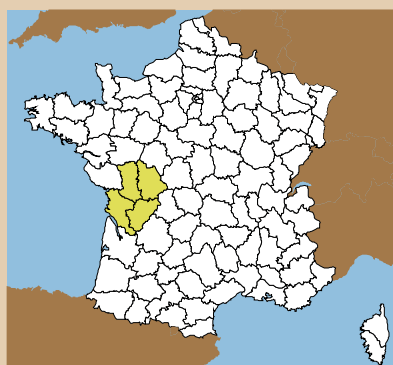
FICHE RESSOURCE N° 5

Ce projet est cofinancé par l'Union européenne.  
L'Europe s'engage en France avec le Fonds social européen.



COLLECTIF D'ACTEURS EN FAVEUR DE LA CRÉATION D'ACTIVITÉ AGRI-RURALE  
EN RÉGION POITOU-CHARENTES.

NOM DU DISPOSITIF "COMITÉ TECHNIQUE INSTALLATION"



## TERRITOIRE

RÉGION : Poitou-Charentes

DÉPARTEMENT : Deux-Sèvres

PRÉFECTURE : Poitiers

POPULATION : 1 778 856

DENSITÉ DE POPULATION : 69 hab/km<sup>2</sup>

NOMBRE DE COMMUNES : 1 462

## CONTEXTE

Le Poitou-Charentes compte parmi les régions les plus rurales de France avec le Limousin et la Corse. 39 % de sa population est concentrée dans l'espace rural qui représente 2/3 de la superficie du territoire régional.

Ces territoires ruraux se caractérisent par une population vieillissante (on estime qu'en 2015, plus de 30 % de la population aura plus de 60 ans). Ce vieillissement risque d'être problématique vis-à-vis du renouvellement de l'emploi salarié mais aussi pour la reprise ou la succession de nombreuses petites entreprises et exploitations agricoles. Ces territoires ruraux ont également des densités de population très faible (moins de 31 hab/km<sup>2</sup>, contre une moyenne régionale de 69 hab/km<sup>2</sup>) et connaissent une perte de population (solde naturel compris entre 0 et moins 0,5 %).

D'un point de vue économique, la situation de certains pays à dominante rurale (Mellois, Sud-Charente, Ruffécois, Loudunais) est particulièrement inquiétante vis-à-vis des emplois disponibles avec un

MAITRE D'ŒUVRE : AFIPAR

TÉL : 05 49 29 15 96

MAIL : [afipar@wanadoo.fr](mailto:afipar@wanadoo.fr)

SITE : [www.afip.asso.fr](http://www.afip.asso.fr)

ADRESSE :

12 bis, rue Saint Pierre - 79500

PARTENAIRES TECHNIQUES :

Structures membres  
d'INPACT Poitou-Charentes,  
le réseau AFIP

PARTENAIRES FINANCIERS :

Région Poitou-Charentes, Europe FSE  
(mesure 10B et FSE transnational)

taux de chômage élevé, en particulier le chômage de longue durée. Cela est notamment dû au faible dynamisme du secteur industriel et du tertiaire ainsi qu'au déclin du secteur agricole (d'après une enquête de la DRAF Poitou-Charentes en 2005, la main-d'oeuvre agricole a chuté de 36 % entre 1988 et 2000. Dans certaines zones, cette baisse a atteint 40 à 65 %).

Le taux d'allocataires des minima sociaux est supérieur de 3 % (source Atlas sociale du Poitou-Charentes 2006) au taux national. Rapporté à la population totale sur la région Poitou-Charentes, les bénéficiaires des minima sociaux sont 2 fois plus nombreux en milieu rural qu'en milieu urbain.

## **PROBLÉMATIQUE**

---

Une étude effectuée par l'association Accueil Paysans Poitou-Charentes en 2007, dont l'objectif était de mieux connaître la situation des publics accompagnés par le réseau INPACT, a permis de révéler les manques dans l'accompagnement spécifique pour les porteurs de projet multi-activités en milieu rural.

En effet, s'il existe bien des structures travaillant sur les projets agri-ruraux, aucune d'entre elles n'a développé une approche globale du projet, se limitant à une approche sectorielle (chambres consulaires) et non transversale. Ce diagnostic a également mis en avant l'hypothèse d'une offre d'accompagnement spécifique qui pourrait se structurer au sein du réseau INPACT, puisque certaines associations interviennent déjà dans le processus d'installation (ACCEA +, ARDEAR, CIVAM du Haut-Bocage, AFIPaR).

## **INITIATEUR DU PROJET**

---

Le réseau AFIP Poitou-Charentes et le réseau Accueil Paysans Poitou-Charentes.

## **OBJECTIFS**

---

Fort de ce constat, Accueil Paysans et l'AFIPaR, ont commencé à travailler autour du concept de pôle d'accueil et d'accompagnement des porteurs de projets agri-ruraux. Les premiers travaux ont notamment permis de définir un accompagnement spécifique et territorialisé s'appuyant sur un réseau d'acteurs associatifs, afin d'assurer écoute, encadrement et conseils aux porteurs de projets agri-ruraux et de favoriser la pérennité des entreprises nouvellement créées. Le projet a tout d'abord porté le nom de PAARI (Pôle d'Accueil, d'Accompagnement, de Ressources et d'Information). Aujourd'hui, celui-ci est dénommé CTI (Comité Technique Installation).

## **LE PROJET**

---

En juin 2008, L'AFIPaR et Accueil Paysan Poitou-Charentes ont lancé une seconde étude sur « la caractérisation des porteurs de projets agri-ruraux de Poitou-Charentes ». Au-delà de la spécificité de ses projets qui associent souvent des activités agricoles et non-agricoles (ventes, artisanat, accueil touristique...), sur des productions diversifiées, et avec un objectif de montage progressif, ce travail a notamment montré l'absence de coordination de l'offre d'accompagnement dans le réseau, la difficulté à faire jouer les complémentarités existantes et le manque de lisibilité auprès des porteurs de projet parfois renvoyés de structures et structures sans véritable suivi.

L'objectif de PAARI puis du CTI fut donc de mutualiser les compétences associatives territoriales dans le domaine de l'accompagnement de porteurs de projets afin de structurer une offre d'accompagnement cohérente, complémentaire et globale :

- Faciliter les pratiques collaboratives sur l'accompagnement de porteur de projet en maîtrisant mieux les domaines de compétences et d'intervention des différentes associations,
- Professionnalisation des animateurs,
- Asseoir les bases d'une construction d'un collectif d'accompagnement,
- Faciliter l'échange d'information au sein du réseau, sur le parcours des porteurs de projets suivis par différentes structures membres du CTI,
- Permettre une meilleure complémentarité des accompagnements à différents niveaux d'interventions (émergence, formalisation, test, suivi post-crédation),
- Permettre également une meilleure lisibilité sur notre offre d'accompagnement,
- Offrir un véritable accompagnement collectif pour les porteurs de projet.

## **PUBLIC, DOMAINE D'ACTIVITÉ ET TERRITOIRE**

---

Ce collectif qui vise à terme à accompagner sur l'ensemble de la région (structuration encore en construction) tout porteur de projet dit agri-rural à différents stades d'avancement du projet avec un centrage particulier sur la formalisation du projet. Ce travail passe notamment par le renforcement de l'interconnaissance entre les structures et par la professionnalisation des animateurs et bénévoles du réseau INPACT – Initiatives Pour une Agriculture Citoyenne & Territoriale – (plus les structures partenaires membres du CTI).

## **FONCTIONNEMENT**

---

Le collectif d'acteurs est composé d'une dizaine de structures du développement agricole et rural (AFIPAR, Accueil Paysans Poitou-Charentes, l'ARDEAR, Terre de Liens, Agro Bio Poitou-Charentes, Solidarité Paysans, Fédération Régionale CIVAM et CIVAM du Haut Bocage, ACCEA +, la ruche et le Mouvement Rural Jeunesse Chrétienne (MRJC)). Il est co-animé par l'AFIPAR et Accueil Paysans Poitou-Charentes.

Ce comité technique se réunit régulièrement afin d'assurer :

- La coordination des actions en matière d'installation d'activité en milieu rural,
- L'amélioration des compétences des animateurs,
- Suivi collectif sur projets d'installation complexe mobilisant plusieurs structures,
- Veille sur les dispositifs et réglementation en cours,
- Création d'outils communs,
- Organisation d'événements ponctuels et collectifs.

## **DIFFICULTÉS RENCONTRÉES**

---

Trois difficultés ou blocages identifiés :

- Difficulté de portage administrateur/projet qui est essentiellement porté par des animateurs,
- Le manque de temps lié au financement qui n'est pas à la hauteur des objectifs affichés par le CTI,
- La question de l'animation future du dispositif,
- La valorisation financière future de ce dispositif ?

## **FACTEURS DE RÉUSSITE**

---

- Projet qui associe l'ensemble des acteurs dans l'élaboration du projet (aussi bien les structures partenaires que les porteurs de projets) durant cette période d'expérimentation,

- Pôle d'acteurs mobilisés complémentaires sur le champ de la création d'activité agri-rurale,
- Ancrage et lien au territoire à partir de la dynamique des acteurs qui donne du sens au projet,
- Sollicitation de plus en plus importante de porteurs de projet pour être accompagnés par le collectif d'acteurs,
- Un retour positif des accompagnements déjà effectués par les porteurs de projet,
- Une identification plus forte du projet à la fois par les structures membres et de la part des porteurs de projets.

## **IMPACTS**

---

- Meilleure inter-connaissance des animateurs,
- Construction d'une « culture commune »,
- Professionnalisation des animateurs.

## **LIMITES ET PERSPECTIVES**

---

- Projet qui est en construction depuis trois ans, il y a une certaine usure/difficulté pour re-mobiliser l'ensemble des acteurs,
- La place des administrateurs des réseaux membres dans le projet,
- La volonté de poursuivre la démarche de construction méthodologique et de développer une offre de formation commune,
- Assurer la promotion et la communication sur l'offre globale proposé au sein du CTI.